

**Benoit, Dorothée**

**De:** Lachapelle, Carole  
**Envoyé:** 2 avril 2004 14:09  
**À:** Benoit, Dorothée  
**Cc:** Guay, Isabelle  
**Objet:** Objectif de rejet pour les chlorures et l'uranium (usage irrigation)

**208****DB33**

Les effets potentiels du projet d'exploitation d'une mine et d'une usine de niobium à Oka sur les eaux de surface et les eaux souterraines ainsi que sur leurs utilisations  
Oka 6211-08-003

El que demandé nous avons estimé les OER pour les chlorures et pour l'uranium pour l'usage irrigation qui n'avait pas été retenus dans notre évaluation précédente. Nous avons considéré que les prélèvements d'eau se font en aval à proximité de la Grande Basse (critères de qualité pour cet usage sont tirés du document *Recommandations canadiennes pour la qualité de l'environnement* CME, 1999).

Comme il s'agit d'un usage ponctuel situé en aval proche de l'embouchure le débit d'étiage total a été retenu. La dilution résultante est de 1:1,7.

- Les chlorures

Pour protéger les différentes cultures présentes, c'est le critère protégeant la culture de la fraise qui est retenu. Les valeurs en effet varient de 110 mg/l à 180 mg/l. La concentration amont médiane est de 20 mg/l. (station 0522006 du réseau rivière) En considérant les valeurs limites de cet intervalle on obtient en concentrations et charges les OER suivants:

Critère = 110 mg/l à 180 mg/l OER = 175 à 295 mg/l et 398 à 672 kg/jour

La limite la plus basse de cet OER pour cet usage est 1,7 fois plus basse que l'OER défini pour le critère de toxicité aquatique chronique soit l'OER(CVAC) de 0,05 mg/l. Il est pratiquement équivalent à ce dernier pour la limite la plus élevée.

- L'uranium

Le critère de qualité pour l'usage irrigation est de 0,01 mg/l. En considérant les 9 résultats obtenus dans le ruisseau Rousseau (rapport de 2003) en amont du point de rejet projeté on obtient 0,00125 mg/l soit la moitié de la médiane obtenue, laquelle est sous la limite de détection (0,0025 mg/L).

Critère = 0,01 mg/l OER= 0,016 mg/l et 0,037 kg/jour

Carole Lachapelle  
Ministère de l'Environnement  
100, boulevard René-Lévesque Est  
Québec (Québec)  
G1R 5V7  
(418) 521-3820 poste 4776  
(418) 646-8483  
Courriel : carole.lachapelle@menv.gouv.qc.ca